



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

554, rue Lemelin

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100

Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : www.msffio.ca

Courriel : info@msffio.ca

Affaires municipales

Novembre 2016

Nous en sommes à la période où nous dressons les premiers bilans de l'année qui se termine et où les travaux de mise en place des objectifs de l'année à venir débutent. Évidemment, les dossiers en cours se continuent. Comme celui de l'harmonisation des règlements d'urbanisme et celui du renouvellement du prêt permanent numéro un pour le réseau d'égout municipal.

Mais il convient ce mois-ci de laisser toute la place au rapport de la mairesse et au plan triennal d'immobilisation pour les années 2017-2018-2019 tel qu'ils ont été présentés et adoptés par le conseil le 7 novembre dernier.

Avant de terminer le texte de novembre, il me reste à vous convier au dernier rendez-vous de l'année 2016 soit : **la séance ordinaire de décembre et la séance extraordinaire sur le budget 2017 qui auront lieu consécutivement dès 20 h, le 12 décembre 2016** et à vous rappeler que toutes les informations pertinentes au fonctionnement de votre municipalité sont disponibles au : www.msffio.ca

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier

Rapport de la mairesse 2016



Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,
Membres de la direction et du personnel,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente l'état de la situation financière de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Ce rapport vous permettra de prendre connaissance de l'état actuel de nos finances selon l'information dont nous disposons en date du 1er novembre 2016.

Encore cette année, notre situation financière se porte particulièrement bien, nous continuerons d'être vigilants et de gérer selon nos moyens tout en mettant en commun, avec les autres municipalités de l'Île, les charges qui ont avantage à être partagées.

Exercice 2016

Après une étude de l'état des revenus sur les dépenses au 1er novembre 2016, nous pouvons vous affirmer que l'exercice se terminera, non seulement par un équilibre, mais par un surplus. L'état de revenus et affectations réels de : 1 077 493 \$ versus le budget de 848 643 \$ pour des dépenses et investissements réels de : 997 493 \$ nous permet de prévoir, qu'en tenant compte des revenus, des sommes à recevoir, des dépenses et des investissements à réaliser d'ici la fin de l'exercice 2016 nous terminerons l'année avec un surplus d'environ 80 000 \$.

Il est important de vous rappeler ici que toutes les informations financières de la Municipalité sont disponibles pour vous, non seulement en ligne à l'onglet; rapports financiers de la section administration municipale de notre site Internet, mais également au bureau municipal.

Prochain budget

Dans les semaines à venir, le conseil municipal complétera le budget 2017. L'objectif poursuivi par le conseil est de faire progresser la qualité et la quantité de services offerts à la population. Nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que celles qui sont hors de notre contrôle, soient : la Sûreté du Québec, les quotes-parts de la MRC de l'Île-d'Orléans (quote-part générale, service incendie, matières résiduelles, etc.) et la quote-part de la Communauté métropolitaine de Québec. Le budget sera présenté lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 12 décembre 2016.

Pour l'année 2017, la rémunération de la mairesse et les conseillers (ères) sera établie selon la rémunération actuelle (Mairesse : 11 775 \$, Municipalité + 6 143 \$ MRC et de 3 925 \$ pour les conseillers) augmentée selon l'indice des prix à la consommation. Pour les séances extraordinaires, il n'y a aucune augmentation et les rémunérations demeureront à 150 \$ pour la mairesse et à 50 \$ pour les conseillers (ères).

Dépôt du plan triennal d'immobilisation (2017-2019)

Pour les exercices financiers 2017-2018 et 2019, nous poursuivrons nos investissements tout en continuant d'être vigilants et de gérer selon la capacité de payer des citoyens. Le PTI 2017-2019 sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui suivra immédiatement la présente séance ordinaire de novembre.

Voici en complément d'information conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1) la liste des contrats de plus de 2 000 \$ chacun totalisant un engagement supérieur à 25 000 \$ par fournisseur et des contrats de plus de 25 000 \$.

Luc Létourneau entrepreneur en déneigement (Chemins municipaux)	27 120 \$
Lévesque et associés construction (toiture Sillon et citerne)	231 400 \$

Réalisation des projets municipaux 2016

- Entretien et maintenir la sécurité des chemins municipaux ;
- Lignage de la route d'Argentenay, les stationnements du parc de la Tour et au village ;
- Suivi et discussion avec le MCC concernant le plan de conservation ;
- Réfection de la toiture et ajout de gouttières du centre communautaire et de la citerne municipale avec matériaux durables ;
- Nouvelles affiches aux entrées municipales avec matériaux durables ;
- Nouveau site WEB de la Municipalité ;
- Nouvelles poubelles au parc de la Tour du Nordet ;
- Installation de nouveaux panneaux d'interprétations au parc de la Tour du Nordet et stationnement municipal ;
- Continuer le remplacement des lumières DEL ;
- Changement des lumières de la patinoire au DEL ;
- Service de toilette publique au stationnement et parc du Quai ;
- Travailler à l'élaboration d'un plan d'urgence à l'ensemble de l'île d'Orléans avec le comité de la MRC ;

Projets pour 2017

- Élaboration d'un projet de fête populaire ;
- Continuer les discussions avec le MCC concernant le plan de conservation ;

- Érosion des berges travaille avec le groupe ZIP afin d'élaborer un guide et d'informer les citoyens de la problématique qu'ils vivent près de la rive ;
- Finaliser le changement des lumières DEL ;
- Ajout d'un nouveau poteau et lumières DEL aux endroits sombres ;
- Nouvelles tables au Parc de la Tour du Nordet et continuer son développement ;
- Réaménagement et nettoyage du stationnement et le parc du Quai ;
- Continuer de travailler à la revitalisation du centre communautaire le Sillon ;
- Continuer l'embellissement de la Municipalité ;
- Améliorer l'accès au chemin du Quai ;
- Assurer le suivi de la politique de la famille et des aînés ;

Je tiens à remercier et féliciter les membres du conseil qui travaillent à l'intérêt de notre communauté et je tiens à souligner le dévouement et la contribution de tous les **bénévoles** qui ont collaboré de près ou de loin.

Comme vous pouvez le constater, votre conseil municipal, le directeur général, l'adjoint et les employés municipaux collaborent afin de répondre davantage aux besoins des citoyens de Saint-François. Je désire souligner l'excellent travail qu'ils accomplissent et je suis convaincu qu'avec le travail d'équipe, les projets seront portés à terme. Le bien-être et la qualité de vie des citoyens, la protection de notre environnement et le développement harmonieux de notre municipalité demeurent au centre de nos préoccupations.

En terminant, je voudrais souhaiter à chacun et chacune d'entre vous que l'année 2017 soit pour vous prospère et vous comble de bonheur.

Lina Labbé

Mairesse

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2017 – 2019

Projets	Année	Prévision coûts	Subvention taxe d'accise	Subvention FDT	Contribution volontaire	Fonds de roulement Municipalité	Budget courant Municipalité
Politique Familles/Aînés							
Marché artisanal 2	2017-2018	6 000,00 \$	- \$	4 800,00 \$	1 200,00 \$		- \$
Sillon							
*Revitalisation	2017-2018	15 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	15 000,00 \$	- \$
Fenêtres	2018-2019	200 000,00 \$	176 000,00 \$	- \$	- \$	24 000,00 \$	- \$
Voirie							
Sécuriser accès chemin du Quai	2017-2018	150 000,00 \$	114 400,00 \$	14 000,00 \$	- \$	21 600,00 \$	- \$
Parc de la Tour							
Caméra et accès WiFi	2017	1 500,00 \$	- \$	1 100,00 \$	- \$	- \$	450,00 \$
Tables	2017	9 000,00 \$	- \$	6 300,00 \$	2 700,00 \$	- \$	- \$
Urbanisme et environnement							
Plan urbanisme boisé Fabrique	2017	6 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	6 000,00 \$	- \$
Plan intervention protection des berges	2017-2018	8 000,00 \$	- \$	5 600,00 \$	- \$	- \$	2 400,00 \$
Total		<u>395 500,00 \$</u>	<u>290 400,00 \$</u>	<u>31 800,00 \$</u>	<u>3 900,00 \$</u>	<u>66 600,00 \$</u>	<u>2 850,00 \$</u>

** Réaménagement des locaux et de la façade du centre communautaire le Sillon le long du chemin Royal*



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil municipal le 7 novembre 2016, a adopté : le règlement numéro 016-141 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'encadrer les chenils et chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques.

Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 554, rue Lemelin Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit :

Du lundi au jeudi
De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement sera intégré au règlement de zonage 03-41

Que ce règlement s'applique aux zones 17-A, 31-A et 49-A situées vers le centre de l'Île à partir du chemin Royal pour les usages de chenils et chatteries et aux zones 2-CH et 1-P situées dans le secteur du village pour les usages de services pour animaux domestiques.

Que ce règlement entrera en vigueur dès l'obtention du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de l'Île d'Orléans.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce neuvième jour de novembre deux mille seize.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Séance extraordinaire sur le budget 2017

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2017 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de décembre, le lundi 12 décembre 2016 ;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 ;
3. Adoption du règlement numéro 016-142 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2017 ;
4. Période de questions ;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
5. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce neuvième jour de novembre deux mille seize.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier